

Communiqué de presse

Bretagne : La ville de Lorient, Lorient Agglomération, Lorient Habitat et la Banque des Territoires formalisent leur partenariat sur les grands enjeux du territoire pour la période 2021-2023



Lorient, le 23 mars 2021

Déjà actionnaire, aux côtés des collectivités, dans les sociétés Sellor (activité portuaire, touristique et événementiel) et X-Sea (immobilier industriel), la Banque des Territoires renforce sa présence sur le territoire lorientais, dans le cadre du Plan de relance de la Caisse des Dépôts, pour soutenir les grands enjeux des mandats. La Banque des Territoires est également signataire de la convention Action Cœur de Ville avec la ville de Lorient et l'accompagne déjà dans les projets de rénovation de l'habitat ancien ou encore de modernisation des halles de Merville.

Dans le cadre de ce protocole pour la ville de Lorient, seront partagés les enjeux liés : aux transitions écologiques et énergétiques, au logement et au cadre de vie, notamment des quartiers en renouvellement urbain et aux grands équipements ou encore au développement économique et commercial. Concernant l'agglomération lorientaise, seront partagés les enjeux de la transition écologique et énergétique pour lutter contre les changements climatiques, l'aménagement du territoire au service du dynamisme démographique et le soutien à la transformation numérique et à l'innovation pour un développement équilibré du territoire.

Avec le renforcement de la politique de développement économique comme vecteur d'attractivité, la Banque des Territoires accompagne les collectivités en ingénierie, en prêts de long terme ou en coopération renforcée en vue d'investissement en fonds propres dans des structures, pour la période 2021-2023.

Le protocole avec la ville de Lorient, cœur d'agglomération

L'armature urbaine de la région lorientaise se caractérise par un cœur d'agglomération, coïncidant avec la ville-centre (noyau urbain) et les villes d'agglomération (en périphérie immédiate), autour duquel gravite un réseau de petites villes plus ou moins empreintes du phénomène de périurbanisation.

Le cœur de ville de Lorient affiche une centralité multiforme, à la fois géographique, démographique (Lorient concentre un peu plus du quart de la population de l'agglomération et le centre-ville 5% de la population de l'aire urbaine) et économique. Son pôle d'emplois est le plus important du Pays de Lorient avec 14.000 emplois. La centralité se comprend également en termes d'équipements. Le cœur de ville accueille des équipements d'enseignement (lycées et collèges), des équipements sociaux, associatifs et de santé dont le Groupe Hospitalier de Bretagne Sud ou encore les équipements culturels et sportifs que sont la médiathèque, le théâtre, les galeries d'art, le Palais des Congrès, la Cité Allende (maison des associations) mais aussi le complexe sportif du Moustoir (stade et centre aquatique) également porté par la Ville de Lorient. Par ailleurs, il rassemble un certain nombre d'administrations comme la Mairie et la Communauté d'Agglomération, les tribunaux, le commissariat de police, l'Hôtel des Finances, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Sous-Préfecture et certains services de la DDTM. La CCI se situe dans le centre-ville de Lorient. Enfin, le Pôle d'Echanges Multimodal est un facteur essentiel de centralité. Ainsi, le centre-ville de Lorient contribue au rayonnement de l'ensemble de l'agglomération.

La Ville de Lorient porte, pour partie, la responsabilité du développement territorial dans la globalité de ses composantes (économiques, politiques, administratives, culturelles, sportives en termes d'équipements et de loisirs ...). Elle participe au développement sur son territoire, de facteurs d'attractivité territoriaux par le biais d'équipements comme le Musée de la Compagnie des Indes, d'événements comme le Festival Interceltique de Lorient ou encore grâce au label « Ville d'Art et d'Histoire » qui contribue à changer le regard extérieur sur cette agglomération reconstruite au moins pour sa partie urbaine.

C'est pourquoi, la Ville de Lorient et son agglomération ont été retenus au programme national Action Cœur de Ville en faveur de la dynamisation des centres villes des villes moyennes françaises. La convention Action Cœur de Ville a été signée en septembre 2018 avec l'Etat et ses partenaires.

Le périmètre d'Opération de Revitalisation du Territoire de Lorient a été fixé par arrêté préfectoral en date du 29 juillet 2019.

La municipalité entend aujourd'hui réinventer Lorient et porte de grands projets pour la Ville

Le protocole de partenariat entre la ville de Lorient et la Banque des Territoires porte sur les grandes thématiques suivantes :

- les transitions écologiques et énergétiques visant à préparer la « Ville de Lorient de Demain » : le développement des mobilités douces, les enjeux énergétiques de demain, la rénovation des bâtiments publics
- la question de l'habitat, de sa rénovation, de son environnement et de son attractivité : rénover le logement ancien, le développement d'un cadre de vie agréable, le renouvellement urbain des quartiers
- les réflexions en cours autour des grands équipements : le stade du Moustoir et ses alentours et les équipements associatifs
- les enjeux liés aux transitions numériques et à l'innovation : comment faire de la Ville de Lorient la Smart City de demain ?
- le développement économique des entreprises et de l'emploi ainsi que le dynamisme commercial.

Le protocole avec Lorient agglomération

Le territoire de Lorient Agglomération, fort de ses 25 communes et de ses 209 000 habitants, constitue la troisième Agglomération de Bretagne et révèle des richesses multiples et complémentaires, entre ses centralités, son territoire rural et sa façade littorale.

Lorient Agglomération dispose de nombreux atouts auxquels les élus souhaitent apporter une nouvelle dynamique, au bénéfice de l'ensemble du territoire communautaire et dans une logique de coopérations avec les territoires voisins. C'est la raison pour laquelle cette nouvelle mandature s'engage autour de l'élaboration d'un projet de territoire. La réflexion sur ce projet de développement ambitieux et participatif est structurée autour de cinq axes : Bien-vivre, Attirer, Transformer, Equilibrer et Coopérer. Le projet de territoire de Lorient Agglomération fixera ainsi le cap de l'ensemble de ses interventions publiques à l'horizon 2030, dans les champs du développement de l'économie verte et bleue de son territoire, des mobilités, de la santé et de l'alimentation, de l'éducation et de la formation, du tourisme, de la culture, des sports et des loisirs.

La démarche d'élaboration du projet de territoire est fondée sur une large concertation avec les communes membres et une gouvernance inclusive avec les élus, habitants et forces vives du territoire, afin de favoriser l'émergence d'une vision commune partagée de son avenir.

Pour accompagner les actions de ce projet de territoire, l'Agglomération souhaite dès à présent poser les bases d'un partenariat consolidé avec la Banque des Territoires. Cette dernière constitue déjà un partenaire privilégié de l'Agglomération et de ses partenaires.

Les réflexions en cours permettront d'enrichir et de renforcer ce partenariat, autour des thématiques suivantes : enjeux de la transition écologique et énergétique pour lutter contre les changements climatiques (préservation de la biodiversité et de l'environnement, développement des mobilités douces, structuration d'une filière hydrogène, intégration des enjeux énergétiques dans la gestion du patrimoine et la rénovation des bâtiments publics), aménagement du territoire au service du dynamisme démographique (réalisation des objectifs du plan local de l'habitat, réflexions engagées sur les équipements événementiels)

Le soutien à la transformation numérique et à l'innovation pour un développement équilibré du territoire : accompagnement pour un égal accès au numérique sur le territoire, développement de nouveaux services numériques aux usagers et entreprises, premiers éléments d'une Smart city territoriale, projet Handicap Innovation et territoire, implication dans les programmes d'innovation et de recherche

Le renforcement de la politique de développement économique comme vecteur d'attractivité : lancement d'une étude sur la création d'une foncière de commerce, projet stratégique autour de la maritimité, projet de technocampus (structuration d'une filière alimentaire locale et consolidation des capacités d'accueil touristique sur le territoire)

Fabrice Loher, Maire de Lorient et Président de Lorient Agglomération, Marc Boutruche, Président de Lorient Habitat, et Patrice Bodier, Directeur régional de la Caisse des Dépôts signent aujourd'hui, en présence d'Eric Lombard, Directeur général de la Caisse des Dépôts, les protocoles de partenariat, prévoyant une coopération renforcée entre leurs institutions, pour la période 2021-2023.

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

Contacts presse :

Banque des Territoires Bretagne – Groupe Caisse des Dépôts

Nadine Desbois, chargée de communication : nadine.desbois@caissedesdepots.fr – 06.37.45.40.66